



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 15 décembre 2021

Le 18 décembre, journée internationale des Migrant·es, célébrons la solidarité !

En France, près de 200 organisations ont lancé une campagne anti-raciste, SUD Éducation soutient cette initiative tout comme l'union syndicale Solidaires.

Aux frontières, le sort des migrant·es, de plus en plus dangereux.

Différents drames se sont produits de toutes parts et ont marqué l'actualité. Dans la Manche, en Méditerranée, dans l'Océan Indien, aux alentours de Mayotte, les exilé·es prennent tous les risques, les naufrages se multiplient. En France, les autorités implorent Frontex, renforcent les unités de police, déploient les grands moyens (satellites, drones, fichiers), minimisent les dégradations des conditions déjà précaires et scandaleuses, verbalisent les militant·es humanitaires portant secours.

A la frontière Franco-Italienne, les autorités refusent la protection internationale qui est due aux exilé·es, les refoulant à la frontière, sans moyen de déposer un dossier de demande d'asile.

A la frontière de la Biélorussie et de la Pologne, les migrant·es sont les otages de la politique Européenne. Comme d'autres le sont par millions, en Turquie, parqués dans des camps.

Les Mineur·es Non Accompagné·es (MNA) et Jeunes Majeur·es ont le droit de vivre dignement ici et ailleurs.

Les MNA, quand ils et elles ne sont pas accusé·es de tous les maux par les xénophobes, sont de plus en plus contrôlé·es par les autorités Françaises. En effet, sous couvert de renforcer la protection de l'Enfance, la loi Taquet, en cours de lecture actuellement au Sénat, rend obligatoire l'inscription des MNA dans le fichier AEM (Aide à l'évaluation de la minorité). Il s'agit d'éviter qu'un·e jeune MNA puisse déposer une prise en charge

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



dans différents départements. Les tests osseux (dont la fiabilité est contestée y compris par le conseil constitutionnel) refont leur apparition dans l'arsenal des indicateurs de minorité. Le rôle du Conseil départemental (CD), via son service à l'Enfance, est renforcé, accélérant ainsi le manque d'équité à travers le territoire, puisque tout dépendra de la couleur politique du CD.

L'accès à la scolarisation des mineur·es accompagné·es ou non, est garanti par la Convention Internationale de l'Enfant. Quand il est mis en œuvre, les conditions ne sont pas toujours réunies pour que l'élève réussisse, notamment parce que les familles ou les jeunes déminorisé·es ou jeunes majeur·es, ne sont pas ou mal logé·es. SUD Éducation ne cesse de dénoncer des situations précaires scandaleuses, ses militant·es s'évertuent de loger une centaine de migrant·es dont des dizaines d'enfants à Rennes, tandis que d'autres rouvrent les écoles à la Lyon, le soir, pour loger des familles à la rue, dont des familles sans papiers.

En Outre-Mer, c'est la scolarisation de dizaines d'enfants qui fait défaut. Des attaques au Tribunal administratif, ont récemment contraint les autorités à respecter ce droit fondamental.

La population des élèves allophones et non scolarisé·es dans leur pays d'origine, n'est pas encadrée correctement. Il faut davantage d'UPE2A et NSA (Unité Pédagogique pour Élève Allophones Arrivants, pour élèves Non Scolarisés Antérieurement), et ouvrir de réelles formations pour les encadrants, renforcer les équipes existantes en recrutant davantage de personnels.

Les femmes dans la migration : en nombre et plus vulnérables.

Volontairement invisibilisées par les médias et dans les discours, les femmes migrent autant que les hommes, un·e exilé·e sur 2 est une femme. Lorsqu'elles ont migré, les deux tiers d'entre-elles travaillent contre moins de la moitié des non-migrantes de leur pays d'accueil. Mais elles occupent majoritairement des métiers précaires notamment, dans le travail domestique.

Elles sont de plus en plus à prendre les routes migratoires, seules ou en cheffes de famille. Elles sont plus vulnérables que les hommes : les femmes et les filles représentant 71 % de l'ensemble

des victimes de trafic d'êtres humains, selon un rapport de 2016 publié par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Le non accès au soin et aux connaissances lors des migrations forcées, accentue la mise en danger des femmes, surtout quand elles tombent enceintes, principale cause de décès, de maladie, de handicap pour les femmes et filles en âge de procréer.

Le constat est sans appel, l'immigration est une chance, mais pour nombres de migrant·es, c'est un parcours long, dangereux, et qui peut aussi ne pas aboutir. C'est pourquoi la solidarité doit s'imposer plus que jamais.

SUD Éducation appelle

- **à participer aux mobilisations prévues le 18 décembre prochain.**
- **à la constitution de collectifs là où l'accès aux droits fondamentaux (scolarisation, logement, santé) en faveur des familles sans papiers, MNA, JIE n'est pas observé.**
- **à la régularisation de toutes et tous les sans papiers sans condition.**
- **à la libre circulation ;**